



Trade Union  
Advisory Committee  
to the OECD  
*Commission  
syndicale consultative  
auprès de l'OCDE*

# Fiscalité d'entreprise. Quelles perspectives pour la taxation de l'économie numérique?

Table ronde TUAC. 29 mai 2019, 15h00 – 17h30.  
Salle E, Château OCDE, 2 rue André-Pascal, Paris 16

Interpretation français/anglais. Le café sera servi à partir de 14h30. Inscriptions à [tuac@tuac.org](mailto:tuac@tuac.org) avant le 20 mai 2019

La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) a le plaisir de vous inviter à une table ronde: «*quelles perspectives pour la taxation de l'économie numérique ?* ». L'objectif de cette table ronde est d'en apprendre davantage sur l'état des discussions à l'OCDE et d'engager un dialogue avec un large cercle de parties prenantes, notamment le mouvement syndical, la société civile, des universitaires et des représentants d'entreprises.

## PROGRAMME

### REMARQUES INTRODUCTIVES:

**Sol Picciotto**, BEPS Monitoring Group

**Aurore Chardonnet**, Conseillère S&D, Parlement européen

**Représentant d'entreprise** (nom à confirmer)

Et la participation active d'organisations syndicales, représentants de la société civile et académiques.

### MODÉRATEUR:

**Pierre Hubbard**, Secrétaire Général TUAC

## CONTEXTE

À la demande des ministres des Finances du G20 en mars 2017, le cadre inclusif BEPS OCDE/G20, qui regroupe plus de 115 pays, examine actuellement des propositions visant à relever les défis fiscaux liés à la numérisation de l'économie. Plusieurs options sont envisageables, allant de donner aux pays des droits d'imposition lorsque des activités numériques génèrent de la valeur sur leur territoire (et ce quel que soit le lieu où l'entreprise est physiquement établie) à l'établissement d'un taux minimum d'impôt sur les sociétés, autorisant les pays à «*surtaxer*» sur leur territoire des bénéficiaires ayant été taxés en dessous d'un certain seuil à l'étranger.

En mars 2019, le TUAC a soumis une contribution à la consultation publique de l'OCDE. [Télécharger](#)

Lutter contre l'évitement fiscal est très important pour le mouvement syndical pour au moins deux raisons. Premièrement, les syndicats désirent un système fiscal plus équitable et plus inclusif. Les gouvernements doivent être en mesure de collecter des revenus suffisants pour pouvoir investir dans le développement durable et les consommateurs et les travailleurs ne devraient pas supporter le fardeau d'insuffisantes contributions des entreprises. Deuxièmement, la planification fiscale agressive a également un impact sur les relations de travail. Les constructions artificielles utilisées par les multinationales pour réduire leur responsabilité fiscale (par exemple entreprises boîtes aux lettres) sont très similaires, sinon identiques, à celles construites pour masquer les relations de travail, contourner le droit social et les contributions aux régimes de sécurité sociale.